



Litige avec carrossier et expert (suivi réparations)

Par **poult**, le **28/11/2012** à **15:43**

Bonjour, rn rn J ai été victime d un accident de la circulation il y a un an. rn Mon véhicule à été déclaré VEI (véhicule économiquement irréparable) et VGE (véhicule gravement endommagé) rn Sa VRADE (valeur de remplacement à dire d expert) a été estimée à 4300€ pour une estimation avant démontage de 4550€ de réparation. rn J ai tout de même souhaité faire réparer mon véhicule (véhicule difficile à retrouver ds le même état et avec le même kilométrage. La production n a duré qu'à peine 2 ans). rn Bref, interdit à la revente à un particulier et à la circulation, j ai dû effectuer les réparations avec suivi d expert. rn L estimation/ordre de réparation que j ai signé était de 6800€. rn Le carrossier m avait dit qu'il me ferait un prix sur les taux horaire de main d oeuvre comme pour les assurances car c était un gros chantier. Ça devait baisser la facture à 6000€ c était correct, j ai signé. Mais le malin bien sûr, m a demandé de signer celle qu'il avait fait à 6800! Je me suis dit que l on verrait ça plus tard et je n ai rien dit. L essentiel était qu'il répare bien mon véhicule. Je lui fait un acompte de 3200€, environ la moitié pour qu'il puisse acheter les pièces sans attendre. rn Résultat des courses, il l a gardé 7 mois, prétextant que le travail était long, puis qu'il attendait des pièces et que le longeron noté et référencé ds l estimation n était plus disponible et qu'il avait dû le réparer (15h env). rn Bref, il m a enfin rendu mon véhicule avec une facture de 8800€. rn Pendant le temps des réparations je lui ai demandé ce que disait l expert mandaté (j ai chargé l expert de mon assurance qui avait estimé la voiture) et il me disait à chaque fois qu'il ne venait pas et qu'il demandait juste à se faire envoyer les factures des pièces!!??! rn Je me suis déplacée au début et à chaque fois elle était dehors pas encore commencée. rn J ai eu des soucis de grossesse à risque et je j avais plus le droit de me déplacer donc quand elle a été prête mon compagnon est allé la chercher. rn Elle m a été restituée sans nettoyage, avec poussières d atelier, tâches de doigts graisseux dans l habitacle, des pièces démontées qui n avait pas lieu d être, et fortement endommagées (ou échangées..) rn Lors du démontage de la

sellerie, elle a été endommagée, trous, éclaboussures de peinture..rnLe joint d'antenne a disparu et du coup la voiture prend l'eau, le plafonnier aussi et a gonflé... Et tant d'autres choses.(logo sur hayon arrière manquants..)rnJe suis écoeurée car la facture est salée à double titre. Et il ne s'agit que d'une partie des détériorations, la peinture est à refaire partout!rnEn ce qui concerne les réparations, l'aile changée a été soudée de travers, la porte n'applique plus et l'eau rentre. La peinture n'a pas été faite correctement.rnJ'ai regardé la facture. Il compte des heures de démontage et du matériel alors que ça n'a pas été changé, le fameux longeron qu'il m'avait compté neuf dans l'estimation, j'existe plus depuis..janvier 2009 soit 3 ans avant! Comment peut-il m'avoir marqué une pièce qui n'existe plus?rnIl a changé un soufflet pour la passer au contrôle technique, il m'a prévenu au tel, la pièce est facturée avec la MO et en changeant les pneus, le garagiste m'a dit qu'elle était manquante. Effectivement, sur le PV du CT, c'est marqué! Donc il n'a rien changé du tout!rnEt tout est comme ça.rnJe contacte l'expert qui nous donne rendez-vous chez le carrossier (après appels, mails et RAR sans réponse au carrossier) et un papier est signé. Réparations à reprendre, siège troué à changer, voiture à nettoyer).rnMais l'expert n'a pas voulu prendre en compte le plafonnier disant que le joint d'antenne n'était pas en cause. rnLa voiture moisit et tout ce qui s'y trouve dedans depuis. Il y a en permanence de la buée dedans, le lecteur CD a rendu l'âme... Tout devient vert.rnMon problème est que je n'ai pas confiance rnRésultat des courses, il a gardé

Par **poult**, le **28/11/2012 à 15:55**

Oups.. rnBref, il est censé reprendre certaines choses, mais pas tout et ma voiture était comme neuve et maintenant fait vieille poubelle et donc ne coûte plus pareil!rnJe souhaiterais savoir ce que je peux faire!rnJ'ai voulu faire une contre expertise, mais les experts étant des experts d'assurance, ils ne veulent pas s'en occuper.rnJ'ai essayé les experts d'assurance, mais tout d'abord, il paraît qu'il faut se méfier et ensuite ils sont introuvablesrnJ'ai fait beaucoup de recherches et les 2 seuls que j'ai trouvés en Seine et Marne, le premier ne fait pas les voitures et le deuxième, l'adresse n'est plus valide.rnJe voudrais récupérer mon véhicule comme laissé au carrossier et faire réviser la facture, car apparemment le longeron n'a pas été réparé donc une surfacturation. J'ai été privée de mon véhicule pendant 7 mois alors qu'il y a moins de 2 mois de réparation facturée (en heures ouvrables)rnDe plus, j'ai accouché d'un prématuré en urgence et en salle d'opération le soir de mon rendez-vous avec l'expert et le carrossier.rnQue puis-je faire? Et surtout y a-t-il un moyen pour que les réparations soient effectuées ailleurs à ses frais (uniquement par voie de justice?rnMerci d'avance pour vos réponses et votre aide!! Je ne peux pas m'adresser à un avocat, je n'ai plus un sous!!